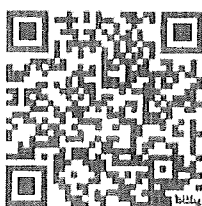


Inscriptions aux transports interurbains pour l'année 2024-2025 (hors TUD) du 17 juin et jusqu'au 31 août 2024

Suite à un changement de version du logiciel d'inscription,
aucune donnée n'a pu être enregistrée.

Nous vous invitons à faire «une nouvelle demande»
la création d'un nouveau compte sera donc obligatoire
sur le lien suivant



<https://transport-scolaire.provencealpesagglo.fr/>

Pour les demandes de cartes de transports en garde alternée un justificatif vous sera demandé automatiquement, votre demande sera validée une fois que celui-ci aura été vérifié.

Les demandes seront suivies par le service Transports et seront analysées avant instruction, par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir suivre les étapes de la demande sur votre compte afin de recevoir votre carte le plus rapidement possible, le service est amené à vous demander plus d'informations.

Attention : Concernant les demandes pour le lycée agricole de Carmejane au Chaffaut-Saint-Jurson, nous vous rappelons qu'il faut contacter le service Transports avant toutes inscriptions.

provence
alpesagglo

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.
Mercredi de 9 h à 17 h et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.